



CY20
26.EU

Practical Information Note

**CONFÉRENCE DU RÉSEAU DES PRÉSIDENTS DES
COURS SUPRÊMES JUDICIAIRES DE L'UNION
EUROPÉENNE**

**LEMESOS (LIMASSOL), CHYPRE
11-13 juin 2026**

TABLE DES MATIÈRES

DATES LIMITES IMPORTANTES	3
LIEU ET SITE DE LA CONFÉRENCE	4
DÉLÉGATIONS, INSCRIPTION ET ACCRÉDITATION	5
<i>Composition des délégations</i>	5
<i>Inscription et accréditation</i>	5
<i>Officier d'accréditation des délégations (OAD)</i>	6
<i>Badges</i>	6
AGENTS DE LIAISON	7
SÉCURITÉ	7
PROGRAMME PRÉLIMINAIRE	7
INTERPRÉTATION	9
TRANSPORT	9
<i>Points d'entrée</i>	9
<i>Arrivées - Départs</i>	10
<i>Transport</i>	11
HÉBERGEMENT	12
DURABILITÉ	12
MÉDIAS	12
LA PRÉSIDENTE EN LIGNE	13
AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES	13
COORDONNÉES	14

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La présidence chypriote du Conseil de l'Union européenne pour l'année 2026 a le plaisir de vous accueillir à Lemesos (Limassol) à l'occasion de la conférence du Réseau des présidents des cours suprêmes de l'Union européenne, qui se tiendra du 11 au 13 juin 2026 à l'hôtel The Mediterranean Beach, 71 Amathus Avenue, 4533 Agios Tychonas, Lemesos.

La présente note d'informations pratiques (NIP) a pour but de vous fournir toutes les informations logistiques et les informations relatives au programme pour faciliter la préparation de votre visite.

Veuillez noter que les informations contenues dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées. La présidence chypriote communiquera toute information actualisée relative à la réunion par le biais de la plateforme d'accréditation dédiée de la présidence chypriote.

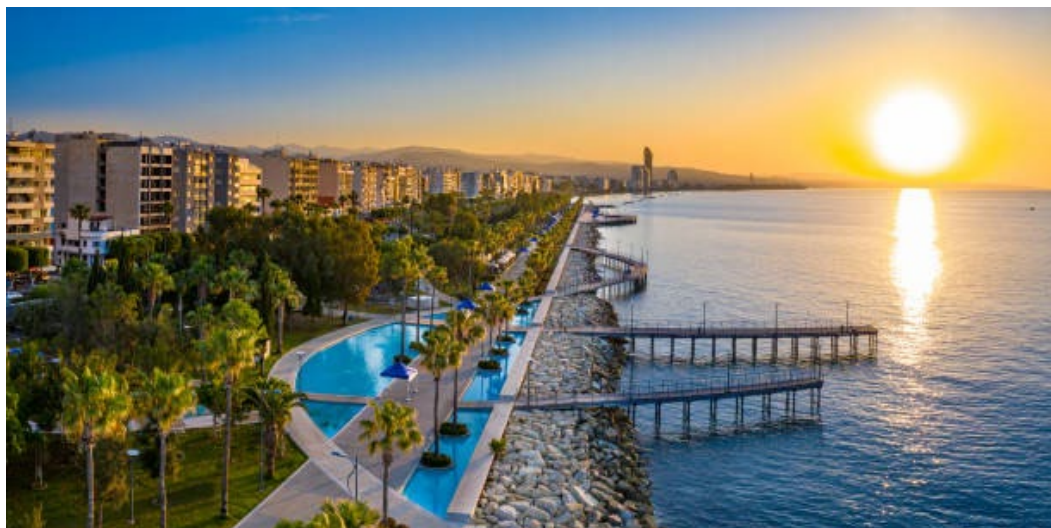
DATES LIMITES IMPORTANTES

Quand	Quoi	Où/Qui
22 avril 2026	Nomination de l'officier d'accréditation des délégations (OAD)	Envoyer les coordonnées de l'OAD par e-mail (voir le formulaire d'inscription pour plus d'informations)
27 avril 2026	Ouverture de la plateforme d'accréditation	accreditation@cyprus2026eu.gov.cy
15 mai 2026	Date limite pour confirmer les réservations d'hôtel effectuées à l'avance	Les délégations doivent indiquer les chambres réservées via la plateforme d'accréditation
22 mai 2026	Fermeture de la plateforme d'accréditation	Équipe d'accréditation
11-13 juin 2026	Conférence du Réseau des présidents des cours suprêmes de justice de l'UE	The Mediterranean Beach Hotel, 71 Amathus Avenue, 4533 Agios Tychonas, Limassol

LIEU ET SITE DE LA CONFÉRENCE

Lieu

Lemesos (Limassol)



Lemesos est la ville des festivités à Chypre – un centre côtier dynamique et accueillant, qui allie un patrimoine ancien à un mode de vie moderne et cosmopolite. Réputée pour son esprit animé depuis l'Antiquité, Lemesos reste un haut lieu de la fête, de la culture et de la vitalité économique.

Le caractère animé de la ville se reflète dans ses événements renommés, du carnaval séculaire et de la fête annuelle du vin à son calendrier toujours plus riche en manifestations culturelles internationales. Sa réputation festive remonte au mariage médiéval de Richard Cœur de Lion et, bien avant cela, aux célébrations en l'honneur des dieux de l'Antiquité.

Stratégiquement située entre les anciennes cités-royaumes d'Amathous et de Kourion, Lemesos offre un riche paysage archéologique, avec des sites qui témoignent de l'importance historique de la région. De plus, la ville contemporaine propose une multitude de possibilités de shopping, de restauration et de divertissement le long de son front de mer très prisé et dans son centre-ville animé.

En tant que capitale maritime de Chypre, Lemesos abrite le principal port commercial de l'île et une marina exclusive, qui accueille aussi bien les visiteurs internationaux que les résidents locaux. Le front de mer est un élément caractéristique de la ville, bordé de cafés, de restaurants et de lieux culturels élégants.

Au-delà de la ville, la région de Lemesos s'étend sur des collines couvertes de vignes et des villages de montagne, où la tradition viticole chypriote est florissante. Ces zones rurales sont non seulement pittoresques, mais aussi riches en coutumes locales, en artisanat et en patrimoine culinaire, offrant une expérience culturelle plus profonde.

Alliant l'énergie de la fête à la tranquillité de son environnement naturel, Lemesos offre une expérience aux multiples facettes, où le passé et le présent se rencontrent au bord de la mer.

En savoir plus sur Lemesos – [Visitez Lemesos](#)

Site de la conférence

Mediterranean Beach Hotel, 71 Avenue Amathus, 4533 Agios Tychonas, Lemesos

DÉLÉGATIONS, INSCRIPTION ET ACCRÉDITATION

Composition des délégations

La délégation à la Conférence du Réseau des présidents des cours suprêmes de l'UE sera composée d'un seul représentant.

Inscription et accréditation

Afin de garantir un accès sûr et efficace au lieu de la réunion, les membres des délégations doivent s'inscrire et être accrédités à l'avance via la [plateforme d'accréditation](#) en ligne dédiée de la présidence chypriote.

Pour des raisons de sécurité, l'accès au lieu de la réunion et aux autres parties officielles du programme sera réservé **exclusivement aux membres accrédités de la délégation.**

L'inscription et l'accréditation seront gérées de manière centralisée par l'officier d'accréditation des délégations (OAD) via la plateforme d'accréditation en ligne dédiée de la présidence chypriote. L'OAD accomplira les formalités requises au nom de tous les membres de la délégation dans les délais fixés.

Toutes les données à caractère personnel fournies aux fins de l'accréditation seront traitées dans le plein respect du règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE. La déclaration de confidentialité de la présidence chypriote est accessible via la plateforme d'accréditation.

Pour toute question relative à l'inscription et à l'accréditation, n'hésitez pas à contacter l'équipe d'accréditation (ses coordonnées figurent dans la dernière section).

Officier d'accréditation des délégations (OAD)

L'OAD désigné servira de point de contact exclusif avec la présidence chypriote pour toutes les questions relatives à l'inscription et à l'accréditation.

Pour désigner l'OAD, veuillez indiquer son nom complet, son numéro de téléphone et son adresse e-mail dans le formulaire d'inscription à l'événement, au plus tard le 22 avril 2026. Une fois désigné, l'OAD recevra ses identifiants de connexion ainsi que des instructions détaillées pour l'utilisation de la plateforme d'accréditation.

La plateforme d'accréditation dédiée de la présidence chypriote sera utilisée pour gérer toutes les informations relatives aux délégations, y compris les données personnelles, l'accréditation, les modalités de transport ainsi que les besoins en matière d'hébergement et de restauration.

Il incombe à l'OAD de s'assurer que tous les membres de la délégation soient dûment inscrits et que toutes les informations requises soient transmises avec exactitude avant le 22 mai 2026. En centralisant ce processus, la présidence chypriote vise à garantir une coordination fluide et à faciliter la participation pleine et entière de chaque délégation à la réunion.

Une fois l'inscription effectuée, la plateforme restera accessible jusqu'à **sept jours** avant le début de l'événement, ce qui permettra aux délégations de saisir leurs numéros de vol et les détails de leur hébergement à l'hôtel. Veuillez noter qu'une fois la période d'inscription écoulée, seules les sections relatives aux détails des vols et à l'hébergement à l'hôtel resteront modifiables.

Badges

La distribution des badges aux délégués accrédités aura lieu aux **points d'information de la présidence chypriote** situés aux aéroports internationaux de Larnaka et de Pafos à leur arrivée. Les délégués arrivant deux jours avant la réunion ou plus tôt sont priés de retirer leur badge **sur le lieu de la réunion**.

Tous les badges sont strictement personnels et non transférables et doivent être visibles à tout moment sur le lieu officiel, dans les moyens de transport désignés et les zones de sécurité, ainsi que, de manière générale, tout au long du programme officiel.

La perte d'une épingle ou d'un badge doit être signalée immédiatement à l'équipe d'accréditation via les coordonnées fournies dans la dernière section.

AGENTS DE LIAISON

Des agents de liaison (LO) seront présents aux deux points d'information de la présidence chypriote situés aux aéroports internationaux de Larnaka et de Pafos.

SÉCURITÉ

La sécurité pendant la réunion sera assurée par la police chypriote, en étroite coopération avec toutes les autorités nationales concernées.

PROGRAMME PRÉLIMINAIRE

Veuillez noter que ce programme est susceptible d'être modifié.

Le programme détaillé définitif et les notes d'orientation qui l'accompagnent seront communiqués aux participants avant la réunion.

MERCREDI 10 JUIN

Arrivée des délégations selon les horaires de voyage individuels. La présidence chypriote du Conseil de l'UE 2026 organisera le transport de tous les participants depuis et vers les aéroports de Larnaka et de Pafos.

JEUDI 11 JUIN

Arrivée des délégations selon les horaires de voyage individuels. La présidence chypriote du Conseil de l'UE 2026 organisera le transport de tous les participants depuis et vers les aéroports de Larnaka et de Pafos.

12h00–14h00 Réunion du conseil d'administration

Mediterranean Beach Hotel

Participants : membres du conseil d'administration

14h00–15h00 Déjeuner léger

Participants : membres du conseil d'administration

17h30 Transfert en bus de l'hôtel Mediterranean Beach vers le centre historique de Lemesos

Point de rendez-vous : réception de l'hôtel Mediterranean Beach

18h00–19h40 Visite guidée du château médiéval et du musée, centre historique de Lemesos

Participants : tous les participants et leurs accompagnants

19h45 –21h45 Réception et dîner de bienvenue présidés par M^{me} Katerina Stamatiou, présidente de la Cour suprême de Chypre

Restaurant Karatello, Carob Mill

Participants : tous les participants et leurs conjoints

21h45 Transfert en bus du restaurant Karatello à l'hôtel Mediterranean Beach

VENDREDI 12 JUIN

09h15–09h30 Ouverture de la conférence

Discours de bienvenue par :

M^{me} Katerina Stamatiou, présidente de la Cour suprême de Chypre

M. Donal O'Donnell, juge en chef d'Irlande ; président du Réseau

09h30–10h45 Session I – « L'État de droit : les défis du XXI^e siècle »

Modérateur : M. Donal O'Donnell, juge en chef d'Irlande ; président du Réseau

Exposés introductifs :

Dr Tatu Leppänen, président de la Cour suprême de Finlande

Dr Síofra O'Leary, bourse Hauser/Remarque, NYU ; ancienne présidente de la Cour européenne des droits de l'homme

M. Maciej Szpunar, premier avocat général à la Cour de justice de l'Union européenne

Le très honorable Richard Wagner, P.C., juge en chef du Canada

10h45–11h15 Pause-café

11h15–12h45 Discussion libre sur le thème avec tous les présidents et intervenants

12h45–13h15 Conclusion par les intervenants d'introduction

13h15–14h15 Déjeuner

14h15–16h00 Session II – « Protéger les droits des personnes dans la sphère numérique – l'impact de la législation sur les services numériques »

Modératrice : Dr Danguolė Bublienė, présidente de la Cour suprême de Lituanie

Exposés introductifs :

M^{me} Danguolė Bublienė, présidente de la Cour suprême de Lituanie

M. Savvas S. Papasavvas, vice-président du Tribunal de l'Union européenne

Discussion libre sur le thème avec tous les présidents et intervenants

16h00–16h30 Pause-café

16h30– 17h30 Assemblée générale

Participants : membres, membres associés et observateurs du Réseau

19h30–22h30 Dîner de gala présidé par M^{me} Katerina Stamatiou, présidente de la Cour suprême de Chypre

Restaurant Il Tinello à l'hôtel Mediterranean Beach (à confirmer)

Participants : tous les participants et leurs accompagnants

SAMEDI 13 JUIN

Les délégations sont priées d'effectuer leur check-out à l'hôtel avant de partir pour la visite guidée et d'emporter leurs bagages avec elles ou de les laisser à la réception de l'hôtel

09h30–13h00 Visite guidée du site archéologique de Choirokoitia (site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO), du village de Lefkara, du village de Kato Drys, « Dragons of the Heartland - Heartland of Legends »

Point de rendez-vous : réception de l'hôtel Mediterranean Beach

Participants : tous les participants et leurs accompagnants

13h00–15h00 Déjeuner présidé par M^{me} Katerina Stamatiou, présidente de la Cour suprême de Chypre

Restaurant Stou Roushia à Kato Drys

Participants : Tous les participants et leurs accompagnants

15h00–16h00 Départ des participants vers l'aéroport de Larnaka (bus 1) / l'hôtel Mediterranean Beach (bus 2)

Départ des participants selon leurs plans de voyage individuels

INTERPRÉTATION

L'interprétation simultanée de la réunion sera assurée par des interprètes selon les langues de travail du Réseau (EN/FR).

TRANSPORT

Points d'entrée

Remarque : les points d'entrée légaux par voie aérienne en République de Chypre sont les aéroports internationaux de Larnaka et de Pafos. Il n'existe aucun point d'entrée légal

dans les zones occupées de la République de Chypre, où le gouvernement de la République de Chypre n'exerce pas de contrôle effectif en raison de l'occupation turque. L'entrée par tout aéroport ou port situé dans les zones occupées de la République de Chypre est illégale.

Pour plus d'informations sur les points d'entrée légaux en République de Chypre, consultez le site web du ministère des Affaires étrangères de la République de Chypre : <https://www.gov.cy/mfa/en/documents/important-information-concerning-travel-to-the-turkish-occupied-area-of-cyprus/>

Arrivées - Départs

À leur arrivée à l'aéroport international de Larnaka, les délégués sont priés de se rendre tout d'abord au point d'information n° 1 de la présidence chypriote, situé après le contrôle des passeports, où ils pourront retirer leurs badges d'accréditation. Immédiatement après le passage à la douane, les délégués se rendront au point d'information n° 2, où ils bénéficieront d'une assistance pour leur transfert vers l'hôtel désigné.

À l'aéroport international de Pafos, le point d'information de la présidence chypriote sera accessible après les arrivées, juste avant le passage en douane, dans la zone des arrivées. Les délégués pourront y retirer leurs badges d'accréditation et bénéficier d'une assistance pour leur transfert vers l'hôtel désigné.

Un service de transport sera assuré pour les délégués accrédités entre les aéroports et l'hôtel désigné. Les délégués souhaitant utiliser le service de transport organisé par la présidence chypriote sont priés de l'indiquer via la plateforme d'accréditation (seule la sélection « OUI » sera prise en compte). Les délégués doivent fournir des informations de voyage complètes et exactes (par exemple, numéro de vol, heures d'arrivée et de départ, et hébergement) au moins **sept (7) jours** avant le début de la réunion/conférence. Toute modification soumise après cette période ne sera pas prise en compte et les délégués devront prendre leurs propres dispositions.

Afin de faciliter une planification efficace, le transport depuis l'aéroport sera organisé une fois que les informations de voyage requises auront été soumises via la plateforme d'accréditation et dans les créneaux horaires désignés. Veuillez noter qu'un temps d'attente à l'aéroport pouvant aller jusqu'à deux heures peut être nécessaire.

D'autres moyens de transport, tels que les services de taxi, les navettes et les transports publics, sont disponibles dans l'enceinte de l'aéroport, mais ne sont pas fournis par la présidence chypriote et doivent être organisés individuellement.

Le transport pour les petits groupes de délégués arrivant ou partant sera assuré par la présidence chypriote.

Les délégués souhaitant se rendre directement à l'aéroport depuis le lieu de la réunion à la fin du programme sont priés de l'indiquer via la plateforme d'accréditation.

Veillez noter que les délégués qui n'arrivent pas à temps pour participer au programme social au début de l'événement devront **organiser eux-mêmes leur transport s'ils souhaitent y prendre part.**

Les délégués partant sur des vols commerciaux sont vivement encouragés à effectuer leur enregistrement en ligne à l'avance.

Si les informations de voyage initiales fournies à des fins de transport venaient à changer en raison de retards, de vols manqués ou d'autres circonstances imprévues, les délégués pourraient être amenés à organiser eux-mêmes leur transport.

Enfin, veuillez noter que des transferts depuis et vers l'aéroport seront disponibles **de la veille de la réunion jusqu'au lendemain de celle-ci.** En cas d'arrivée anticipée ou de départ différé, les délégués devront organiser et prendre en charge eux-mêmes leur transport.

Transport

La présidence chypriote assurera le transport des membres de la délégation officielle. Des transferts seront organisés entre l'hôtel désigné et les lieux de réunion tout au long du programme officiel.

Veillez noter que les transferts officiels depuis et vers l'hôtel seront assurés exclusivement pour l'hôtel désigné dans le cadre de la présidence chypriote. Cette option sera proposée sur la plateforme d'accréditation au moment de l'inscription.

Le transport des délégués accrédités sera assuré par des bus entre l'hôtel désigné et les lieux de réunion. Les délégués sont priés de se tenir prêts pour le départ aux heures indiquées dans le programme officiel, car les bus partiront à l'heure.

Veillez noter que le transport vers les événements ou réunions qui ne figurent pas dans le **programme officiel** susmentionné ne sera pas assuré par la présidence chypriote.

HÉBERGEMENT

La présidence chypriote a pré-réservé des chambres d'hôtel pour cette réunion/conférence à l'hôtel The Mediterranean Beach, 71 Amathus Avenue, 4533 Agios Tychonas, Lemesos (Limassol).

Les délégués qui souhaitent profiter de ces chambres sont priés de finaliser leur réservation **via le lien ou l'adresse e-mail** fournis sur la plateforme d'accréditation (*la plateforme d'accréditation ne fait pas office de plateforme de réservation et le simple fait d'y manifester son intérêt ne sera pas considéré comme une réservation*). Veuillez noter que les délégués sont responsables de leurs propres réservations et doivent prendre en charge les frais d'hébergement. Les chambres pré-réservées seront attribuées selon le principe « premier arrivé, premier servi ».

Les délégués séjournant dans un autre hôtel que celui réservé à l'avance par la présidence chypriote sont priés d'indiquer le nom de l'hôtel sur la plateforme d'accréditation, dans la rubrique « Autre ».

DURABILITÉ

La présidence chypriote du Conseil de l'UE en 2026 est organisée conformément aux principes du développement durable et de la transformation numérique.

Les mesures de durabilité portent sur la prévention et la gestion des déchets, des pratiques de nettoyage respectueuses de l'environnement, l'utilisation de produits écolabellisés, les économies d'énergie et d'eau, ainsi que des décorations à base de plantes et de fleurs locales.

D'autres actions comprennent une restauration durable sans plastique à usage unique, la promotion des produits locaux, le don de denrées alimentaires pour réduire le gaspillage et la surveillance numérique de la qualité de l'environnement intérieur.

MÉDIAS

Le Bureau de presse et d'information (PIO) assurera la fonction de **photographe officiel** de la présidence chypriote du Conseil de l'UE en 2026.

Un guide des médias, préparé par l'équipe de communication de la présidence chypriote, sera mis en ligne sur le site web de la présidence chypriote.

LA PRÉSIDENTE EN LIGNE

Le site web et les réseaux sociaux de la présidence chypriote du Conseil de l'UE en 2026 constituent les principaux canaux de communication de la présidence, sur lesquels sont publiés des actualités, des événements et d'autres documents officiels.

- **Site web :**

[Présidence chypriote du Conseil de l'UE 2026](#)

- **Réseaux sociaux :**

- **Instagram :** [@cy2026eu](#)
- **Facebook :** [facebook.com/CY2026EU](#)
- **LinkedIn :** [Présidence chypriote du Conseil de l'UE 2026](#)
- **YouTube :** <https://www.youtube.com/@cy2026eu>
- **X :** [@cy2026eu](#)
- **BlueSky :** [@cy2026eu.bsky.social](#)
- **Flickr :** [Cy2026.EU](#)

AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES

Numéro d'urgence : 112 (pompiers, ambulance, police)

Électricité : la tension à Chypre est de 230 V. Chypre utilise des prises de type G (à trois broches rectangulaires, comme au Royaume-Uni) ; il est donc conseillé d'emporter un adaptateur approprié, si nécessaire.

Fuseau horaire local : heure d'Europe de l'Est (EET) ([GMT +2](#))

Indicatif téléphonique : Chypre +357

Monnaie : La monnaie officielle de Chypre est l'euro (€)

Météo : [Météo à Chypre](#)

Tabac : Il est uniquement autorisé de fumer à l'extérieur, dans les zones désignées des lieux de réunion officiels

COORDONNÉES

Pour plus d'informations sur le programme préliminaire :

- E-mail : atserkezos@sc.judicial.gov.cy, mhadjiprodromou@sc.judicial.gov.cy
- Numéro de téléphone : +35722865778, +35722865784

Pour toute information concernant l'inscription et l'accréditation :

- E-mail : accreditation@cyprus2026eu.gov.cy
- Numéro de téléphone : +357 22801761 / +357 22801762 / +357 22801763

Pour plus d'informations sur l'hébergement :

- E-mail : hospitality@cyprus2026eu.gov.cy
- Numéro de téléphone : +357 22308325

Pour plus d'informations sur les transports :

- E-mail : transportation@cyprus2026eu.gov.cy
- Numéro de téléphone : +357 22801835